

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi : **Électricien en bâtiments**

Cadre statutaire :

Filière Technique, Cat.C

Cadre d'emploi des adjoints techniques

Missions :

- Maintenance et dépannage des installations électriques (courants forts et faibles) du patrimoine bâti de la Collectivité.
- Suivi des contrats de maintenance et des contrôles réglementaires confiés à des prestataires extérieurs pour des Établissements Recevant du Public.
- Mission de conseils dans les choix d'équipements électriques de futures réalisations.
- Suivi de la prestation d'entretien du parc d'éclairage public transférée au Syndicat Départemental.

Positionnement hiérarchique :

Sous l'autorité du Responsable du Service Bâtiments et Logistique.

Lieux d'exercice des fonctions :

Centre Technique Municipal, ZA Bassilour, 64210 BIDART

Relations fonctionnelles :

- Sous l'autorité du Responsable Bâtiments qui contrôle, donne les directives et coopère à l'ensemble des activités du poste.
- Coopération régulière avec tous les services, exploitants des sites, associations, lors des interventions techniques.
- Relations avec les entreprises pour le suivi de tous les travaux, et pour les dossiers liés à son domaine de compétence.

Activités et tâches :

Proposer une planification des travaux d'entretien, de dépannage sur les bâtiments communaux :

- priorisation, planification, validation auprès du chef de service des travaux (définition du plan de charge et gestion du planning) ;
- organisation du service (stock, bilan d'activité, commande) ;
- respect des règles de sécurité et détention des habilitations électriques ;
- définition des besoins et optimisation de la réactivité de prestataires extérieurs sur des interventions de dépannage ;
- interaction technique sur prestations liées aux courants faibles (test lignes téléphoniques, câblage/déplacement prises RJ45, antennes wifi...) en lien avec le service informatique.

Suivi des contrats de maintenance et des marchés de contrôles réglementaires confiés à des prestataires extérieurs :

- planification des interventions entre ces interventions et le fonctionnement de la collectivité, du groupe scolaire, des associations (relation directe avec les usagers et les exploitants de sites) ;
- suivi, contrôle et réception des prestations effectuées (technique et financier) ;
- vérification périodique des systèmes de sécurité incendie et des paratonnerres ;
- suivi des organes de sécurité incendie (alarmes incendie, systèmes de désenfumage, extincteurs, BAES, etc...) ;
- participation à la préparation des commissions communales de sécurité et d'accessibilité dans les ERP ;
- participation à la préparation des manifestations exceptionnelles en définissant les mesures qui s'appliquent ainsi que le suivi des prescriptions imposées.

Participation au diagnostic énergétique du patrimoine bâti et optimisation des énergies au sein des bâtiments :

- analyse des anomalies et contrôle des dérives de consommation.

Suivi de la prestation du SDEPA en charge de l'entretien du parc d'éclairage public :

- suivi des interventions du SDEPA sur le fonctionnement du parc d'éclairage public ;
- entretien, maintenance, dépannage des feux tricolores présents sur le territoire communal.

Manifestations évènementielles :

- contrôle des installations mises à disposition par la Mairie, et vérification de l'adéquation du matériel utilisé par les intervenants avec les installations électriques présentes ;
- mise en conformité et constitution d'un fichier des installations électriques des coffrets bâtiments et espaces publics

- qui accueillent de l'événementiel ;
- mise en lumière événementielle (fêtes de fin d'année, fêtes locales) en régie ou par des prestataires extérieurs.

Gestion Technique Centralisée :

- exploitation de logiciels informatiques et de gestion technique centralisée des bâtiments ;
- télégestion des installations de chaufferie de la Plaine Scolaire et du Stade Municipal.

Compétences souhaitées :

Savoirs :

- Méthodes de diagnostic et d'intervention
- Lois de la physique et des mathématiques appliquées à l'électricité
- Électrotechnique, électronique de puissance, génie électrique et second œuvre bâtiment
- Méthodes d'économie d'énergie
- Systèmes ENR : conception, maintenance, raccordement
- Matériels et matériaux électriques utilisés, les règles et techniques de conception et de leur mise en œuvre dans le bâtiment
- Automatismes, système de sécurité incendie (SSI)
- Règles et normes en matière d'habilitation électrique et de construction d'installations électriques dans les bâtiments (code du travail et établissements recevant du public)
- Techniques d'entretien du système électrique, de câblage informatique
- Techniques de sécurité liées aux risques électriques

Savoir faire :

Réalisation d'études de faisabilité, conception des équipements électriques d'un bâtiment :

- Analyser et interpréter des diagnostics
- Analyser la structure d'un bâtiment existant par des relevés
- Effectuer les calculs techniques
- Effectuer des mesures sur les différents équipements
- Mener une étude de faisabilité en fonction d'une analyse des besoins des utilisateurs
- Intégrer, dans ses analyses, les problématiques des différents services spécialisés
- Proposer des solutions alternatives, comme les ENR
- Être force de proposition pour réaliser des économies et intégrer les enjeux du développement durable
- Informer les différents responsables des contraintes et difficultés techniques inhérentes à certains choix
- Maîtriser les techniques de mise en œuvre des matériels, matériaux et équipements électriques
- Réaliser les analyses comparatives de solutions en investissement et en fonctionnement
- Mettre en place des GTB /GTC

Réalisation, contrôle et vérification des travaux :

- Assurer en toute autonomie tous les travaux relevant du domaine de compétence
- Garantir l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Conduire et diriger un chantier
- Coordonner l'activité d'entreprises et/ou d'ouvriers sur un chantier
- Vérifier les quantités exécutées
- Vérifier l'application des règles élémentaires en matière de sécurité, prévention et la législation du travail

Coordination de l'activité des entreprises :

- Mettre en œuvre des outils de planification et des procédures de contrôle
- Informer les différents responsables des contraintes et difficultés techniques inhérentes à certains choix
- Assurer l'interface de la passation de l'équipement à l'exploitation
- Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus
- S'assurer de la réalisation des objectifs techniques et de la conformité des installations

Savoir être :

Respect de la hiérarchie

Avoir le sens du service public

Être à l'écoute

Être rigoureux

Être réactif vis-à-vis des situations rencontrées

Être sociable

Conditions et contraintes d'exercice :

- Détention du permis B
- Déplacements fréquents
- Habilitations à jour

Responsabilité d'un budget : non

Formations et qualifications nécessaires : Brevet technique avec expérience de 3 à 5 ans dans l'électricité
bâtimentaire

Durée moyenne pour maîtriser le poste : 1 an

Moyens mis à disposition : Véhicule, téléphone portable, bureau, outils de mesure

Évolution possible du poste : évolution statutaire